





REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine-Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du lundi 13 juin 2022 Par suite d'une convocation en date du 2 juin 2022, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le lundi 13 juin 2022 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Georges Canicatti, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 13 Présents : 08 Votants : 10 Délibération n°D_2022_06_13_01</p>	<p>Etaient présents : M. Georges Canicatti, Mme Anne-Marie Cecon, M. Christophe Comé, M. Julien Langlois, Mme Pierrette Baton Marechal, M. Marc Brunier, M. Laurent Esteulle, M. Christophe Piazzoni Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absents ayant donné procuration : Mme Carole Chen à M. Laurent Esteulle, M. Louis Buda à M. Georges Canicatti Absents excusés : Mme Josiane Masson, M. Jean-Philippe Gecchele, M. Norbert Regard Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Pierrette Baton Marechal est désignée pour remplir cette fonction.</p>

Objet : Approbation du compte-rendu de la séance de conseil municipal du 7 avril 2022

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité et à mains levées, le compte rendu de la séance de conseil municipal du 7 avril 2022.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire</p> <p>Compte tenu de sa télétransmission le : 14 JUIN 2022</p> <p>Et de sa publication le : 15 JUIN 2022</p>  	<p>Extrait conforme au registre des délibérations.</p> <p>Fait à Contamine-Sarzin, le 13 juin 2022</p> <p>Le Maire,  Georges CANICATTI</p> <p>Le secrétaire de séance,  Pierrette BATON MARECHAL</p>
--	--